

Direction des Actions Culturelles
Service Actions Culturelles
JPB/MA/VC

N°433/2022

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Gonesse, le Centre Hospitalier de Gonesse et la Fondation Royaumont afin de définir les modalités d'intervention pour la réalisation d'une action culturelle qui s'est déroulée le 28 novembre 2022.

Le Maire de la Commune de Gonesse,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et 2122-23,

Vu la délibération n°74 du 3 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisée et modifiée en certains points par la délibération n°13 du 25 janvier 2021,

Vu la convention pluriannuelle de coopération culturelle 2020-2022 avec la Fondation Royaumont votée au Conseil municipal du 10 février 2020,

Considérant la proposition de la Fondation Royaumont, d'investir le Centre Hospitalier de Gonesse pour une action culturelle à destination des patients, en complément de la diffusion de *Rituels de guérison* de Naïssam Jalal, à l'Auditorium de Coulanges, le mardi 29 novembre 2022,

Considérant qu'il est nécessaire d'établir une convention afin de définir les modalités de cette action.

DECIDE

- **De signer** avec le Centre Hospitalier de Gonesse, représenté par Monsieur Jean Pinson, Directeur Général par intérim et la Fondation Royaumont, représentée par Monsieur Francis Maréchal, Directeur Général, la convention jointe à la présente décision.

Il sera rendu compte de cette décision au Conseil municipal, lors d'une prochaine séance.

Fait à Gonesse, le 7 décembre 2022

Hôtel de ville
66, rue de Paris
B.P. 10060
95503 Gonesse Cedex
tél 01 34 45 11 11
fax 01 39 87 13 22

Le Maire,



Jean-Pierre BLAZY

Le Maire soussigné, ATTESTE
que le présent acte a été reçu en
Sous-Préfecture, le : **12 DEC. 2022**

Mis en ligne, le : **16 DEC. 2022**

Pour le Maire et par délégation
La Directrice Générale des Services

Corine TAILLER

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Gonesse, le

Objet de l'acte : Centre Hospitalier de Gonesse et la Fondation Royaumont afin de définir les modalités d'intervention pour la réalisation d'une action culturelle qui s'est déroulée le 28 novembre 2022.

.....

Date de décision: 07/12/2022

Date de réception de l'accusé 12/12/2022

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 2022DECISION433

Identifiant unique de l'acte : 095-219502770-20221207-2022DECISION433-AI

.....

Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matières de l'acte : 8 .9

Domaines de competences par themes

Culture

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : Décision 433.pdf (99_AI-095-219502770-20221207-2022DECISION433-AI-1-1_1.pdf)